

Rennes, le 27 mars 2015

CONTACT PRESSE

Stéphanie Marquer

Chargée de communication

Tél. : 02 23 23 80 12

06 74 10 80 87

stephanie.marquer@ensc-rennes.fr

L'Ecole de Chimie de Rennes signe pour l'Université Bretagne Loire

Le Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes s'est tenu jeudi 26 mars et s'est prononcé concernant la future Comue Université Bretagne Loire (UBL).

Le Conseil d'Administration de l'ENSCR a approuvé jeudi à une large majorité (21 voix pour et 3 abstentions) « *la dénomination ainsi que les statuts de la Communauté d'Universités et d'Établissements Université Bretagne Loire* » (conformément à l'article L718-8 du code de l'Éducation).

L'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes rejoint désormais la Comue en qualité de Membre.

La Comue UBL sera l'une des plus grandes de France puisqu'elle comptera plus de 160 000 étudiants.

Regroupant les régions Bretagne et Pays-de-Loire, l'UBL sera composée de 15 écoles membres, 7 universités membres et 5 organismes de recherche également membres.

L'Université Bretagne Loire comptera aussi 250 laboratoires de recherche, 865 thèses de Doctorat soutenues chaque année et 13 100 personnels recherche.

L'UBL s'est fixée pour ambitions de :

- Devenir une université de rang mondial par l'excellence de ses formations et de sa recherche ;
- Devenir un acteur majeur de l'innovation, du développement économique du territoire et un transfert de la recherche vers le tissu économique ;
- De créer un espace de vie étudiante cohérent et dynamique
- De devenir un levier de promotion de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de nos territoires à l'international

La mise en place effective de l'UBL est prévue au 1^{er} janvier 2016.